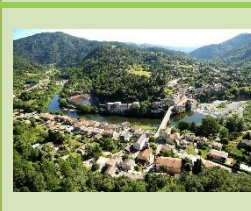


Le Bulletin d'Information des OLLIERES SUR EYRIEUX

Mai
2021



Edito

Olliéroises, Olliérois,

. Au moment où ces pages sont imprimées, nous commençons un lent déconfinement dont nous ne connaissons pas toutes les étapes. Sachez que depuis plus d'un an et le début de la crise, les services et élus de la commune découvrent en même temps que vous les annonces gouvernementales. Les textes officiels ne sont, quant à eux, reçus que quelques jours après leurs annonces.

Malgré la situation, nous souhaitons aller de l'avant.

Ainsi, de nombreux projets ont été validés lors du vote du budget : la rénovation complète de la route de la Chièze, la réfection de la toiture du local des cantonniers, la pose de nouvelles barrières le long de la Dolce Via à la gare, la rénovation du sol du city, ...

Dans le même état d'esprit volontariste, l'aménagement de la plage ainsi que sa surveillance ont été validés, de même que le feu d'artifice du 14 juillet a été commandé. L'avenir nous dira si ces événements pourront se tenir.

Le printemps étant bien avancé, l'appel à volontaires pour l'embellissement du village avec sa plantation de fleurs dans différents lieux du village est prévu pour le 22 mai prochain.

Vous trouverez ainsi ces différents points développés dans notre nouvelle édition de ce bulletin.

Il ne me reste plus qu'à souhaiter nous revoir très bientôt pour revivre des événements conviviaux dans notre village.

Hélène BAPTISTE

<http://www.lesollieressureyrieux.fr>

Tel Mairie : 04 75 66 20 45



Conseils municipaux

Le dernier conseil municipal du 16 avril fut chargé.

Election des adjoints

Valérie Colombat avait annoncé dès la constitution du conseil municipal en mars 2020 qu'elle ne resterait adjointe que le temps de « passer le flambeau ». Ce fut le cas lors de cette première année de mandature, ainsi elle a démissionné de son poste de première adjointe le 24 février par courrier. Elle reste évidemment membre du conseil municipal. Ce conseil du 16 avril a donc vu l'élection des nouveaux adjoints. Pas de grand changement puisque les élus sont montés dans le tableau. Ainsi Janis FAYARD devient 1^{er} adjoint, Sandrine DELCROS 2^{ème} adjointe, Jean-Louis MOREGGIA 3^{ème} adjoint enfin Emmie Nibel qui était jusqu'alors conseillère déléguée devient 4^{ème} adjointe.



1^{er} adjoint
Janis FAYARD



2^{ème} adjoint
Sandrine DELCROS



3^{ème} adjoint
Jean-Louis MOREGGIA



4^{ème} adjointe
Emmie NIBEL

Conseil municipal de jeunes

Nous avons annoncé dans notre profession de foi notre volonté de lancer un conseil municipal de jeunes. En collaboration avec Sylvain Caël, animateur jeunesse de la CAPCA pour le secteur moyenne vallée de l'Eyrieux, nous avons prévu une première rencontre avec les jeunes. Un Conseil municipal des enfants ou conseil communal des jeunes est une instance municipale destinée aux enfants ou aux jeunes, créé par des délibérations adoptées en conseils municipaux. Il a un rôle consultatif.

Nous invitons donc les jeunes Olliérois de 10 à 15 ans qui souhaitent donner leur avis, se renseigner, s'investir à nous rejoindre le vendredi 28 mai à 18 heures à la salle des fêtes



Budget 2021

Traditionnellement, les conseils municipaux du mois de mars sont ceux des budgets. Cette année 2021 n'a pas fait exception. Les élus ont tout d'abord voté à l'unanimité la stabilité des taux (taxe foncière bâti et taxe foncière non bâti).

Glossaire :

*Charges à caractère général : les dépenses générales (eau, électricité, téléphone, fournitures,...)

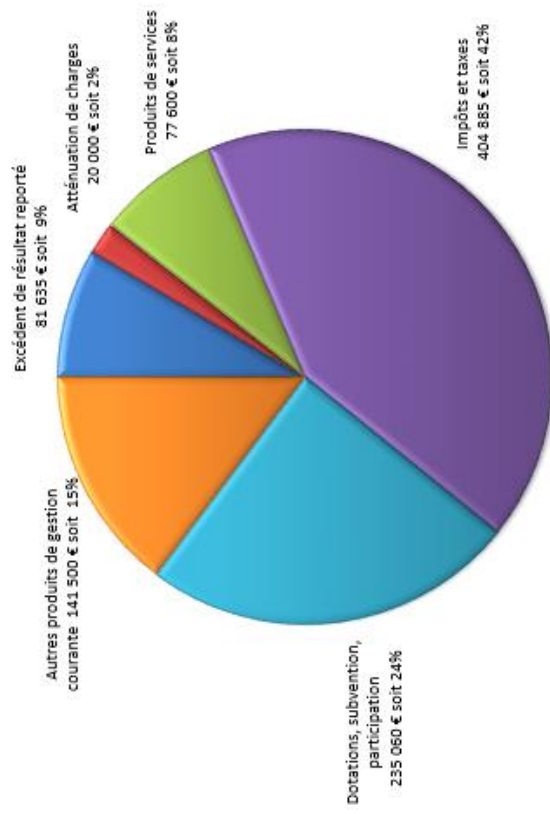
*Autres charges de gestion courante : indemnités, subventions aux associations, contribution SDIS, ...

*Autres produits de gestion courante : loyers entre autres

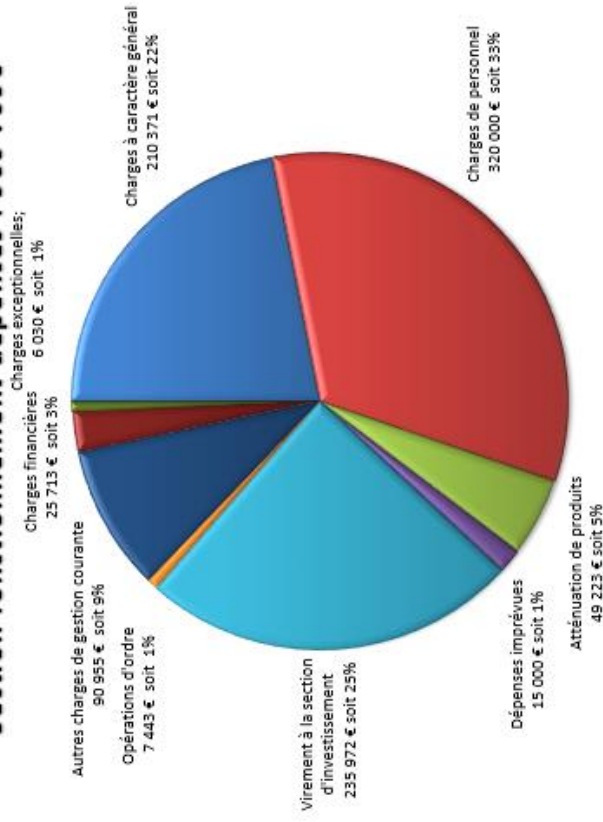
*Produits de services : recettes de garderie et cantine, marché, concessions

*Immobilisations corporelles : les dépenses correspondant à des travaux, des achats

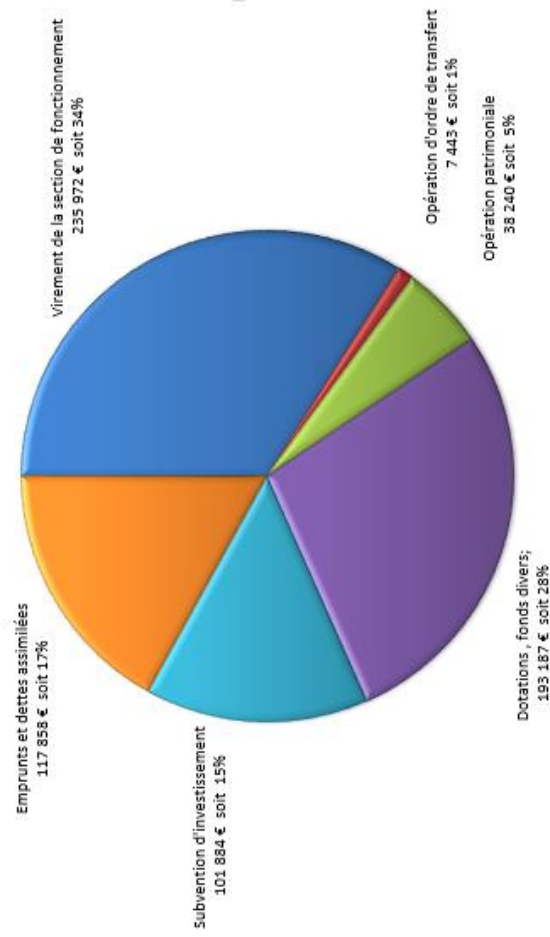
Section fonctionnement recettes : 960 706€



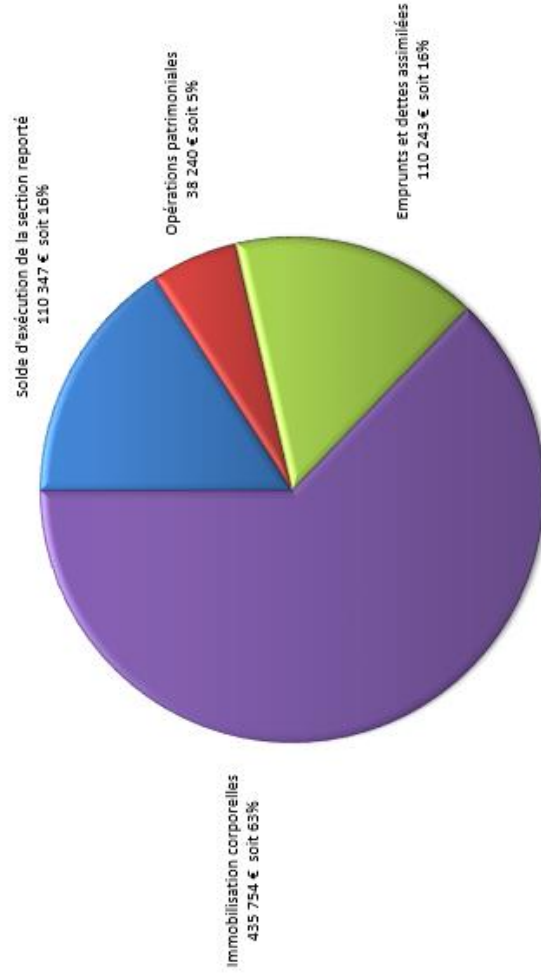
Section fonctionnement dépenses : 960 706€



Section investissement recettes : 694 584€



Section investissement dépenses : 694 584€



Portraits

Chez L'Epicier !

Nous souhaitons la bienvenue à Dorothée et Hervé Dequeker, qui ont repris l'épicerie, anciennement « chez Muriel » qui s'appelle maintenant « Chez l'épicier ».

Dorothée et Hervé nous arrivent de Hondschoote dans les hauts de France. Ils ont un merveilleux accent « ch'ti », toujours le sourire et disponibles avec leur clients.

Ils ont trois enfants et sont arrivés le 16 Aout 2020 aux Ollières.

Le magasin a été racheté le 08 mars 2021, ce qui a laissé six jours pour tout vider, nettoyer, rafraichir et remettre en rayon. Premier challenge réussi !

Il leur a fallu beaucoup de courage pour changer de région, quitter famille et amis et se lancer dans un nouveau domaine. Mais ils sont motivés et pleins d'idées. Selon les besoins du village, ils envisagent éventuellement de développer la livraison à domicile et la préparation de commande.

Nous leur souhaitons de réussir !



Appel aux volontaires pour un moment convivial

L'arrivée des beaux jours invite au jardinage ! Comme chaque année, le village s'apprête à voir ses rues et ses ruelles se colorer. Si nous devons cet embellissement à de nombreux habitants passionnés qui n'hésitent pas à fleurir leurs pas de portes et bordures de trottoir, nos cantonniers participent aussi largement à cet embellissement.

Dans la lignée des ateliers participatifs que nous avons été contraints d'annuler en fin d'année 2020, nous vous proposons de mettre, ensemble, les mains dans la terre afin de planter une gamme de fleurs et végétaux dans divers endroits du village.

Rendez-vous le 22 mai 2021 à 8 h devant la mairie pour toutes les personnes désireuses de passer un moment de convivialité et d'échanges.

Le projet des chantiers participatifs pour le nettoyage et l'embellissement de la commune nous tenant à cœur, nous espérons pouvoir vous proposer une date en septembre. La saison d'automne est en effet plus adaptée à ce genre de travaux et nous aurons en outre plus de recul sur la situation sanitaire.

En attendant nous vous attendons le 22 mai pour un avant-goût de jardinage participatif. N'oubliez pas vos outils!



Un nouveau projet pour la SCIC des centrales villageoises du val d'Eyrieux. En effet, le toit du bâtiment du Tissage va se revêtir de panneaux photovoltaïques. L'occasion de faire un petit zoom sur cette société.

Créée en 2014 à l'initiative d'un collectif d'habitants sur le territoire de la communauté de communes d'Eyrieux aux Serres, la SCIC (Société Coopérative d'Intérêt Collectif) Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux est une société locale à gouvernance citoyenne, dont le siège est basé au pôle de proximité de la CAPCA aux Ollières.

Les Centrales Villageoises du Val d'Eyrieux portent des projets de production d'énergie renouvelable, en associant citoyens, collectivités, associations et entreprises locales. Depuis 2014, elle a développé deux projets en « tranche », c'est-à-dire un investissement groupé pour équiper plusieurs toitures du territoire de panneaux photovoltaïques. Au total, c'est 20 toitures qui ont été équipées, dont neuf aux Ollières (Mairie, Menuiserie Antouly, Gare, Gédimat...) pour un total de plus de 565 000 € investis. Les productions d'électricité sont revendues à EDF pour un montant avoisinant les 60 000 € annuels, et sont réinvestis pour la réalisation de nouveaux projets.



L'ancienne gare



La mairie

La SCIC Centrales Villageoises d'Eyrieux regroupe aujourd'hui 101 citoyens du territoire, 3 associations, 16 entreprises et 9 collectivités publiques (CAPCA, Mairie des Ollières...). Elle prépare une troisième « tranche » qui est en cours de montage dans le but d'équiper 9 nouvelles toitures d'installations photovoltaïques, dont le bâtiment du Tissage, propriété de la Mairie des Ollières. D'autres bâtiments seront équipés aux Ollières, ainsi que dans les communes voisines.

Cette tranche de travaux, d'un montant global de 460 000 € sera financée de la manière suivante : autofinancement (réinvestissement des bénéfices), emprunt bancaire et subvention de la Région Auvergne Rhône-Alpes.

La CVVE recherche toujours des souscripteurs pour lui permettre de financer cette troisième tranche. La part sociale est d'un montant de 100 € et donne accès au vote à l'Assemblée générale. En effet, la gouvernance est coopérative et citoyenne, sur le principe « 1 personne = 1 voix ».

Enfin, la CVVE recherche également des toitures à équiper (d'un minimum de 60 m²), et des bénévoles pour conduire de nouveaux projets de production d'énergie renouvelable et d'économies d'énergie.

Après-midi retrouvailles

Après ces longs mois à l'abri dans nos maisons, beaucoup d'Olliérois (de plus de 65 ans) souhaitent se retrouver pour quelques heures. La commune n'avait pas voulu par mesures sanitaires et de sécurité pour nos administrés, organiser le repas annuel et avait préféré attendre les beaux jours.

La date est prise, ce sera mercredi 30 juin en extérieur, à la gare. Le CCAS ainsi que les élus seront aux petits soins pour un après-midi festif et gourmand (une animation surprise vous attend).

L'invitation personnelle se fera dans les jours qui viennent, en attendant, prenez soin de vous, nous veillerons à la sécurité de chacun.



Rentrée scolaire 2021



Les enfants nés en 2019 peuvent toujours être inscrits pour cette nouvelle rentrée scolaire de septembre 2021, dès à présent à la mairie.

Antony et Christine seront disponibles pour toutes les informations nécessaires aux horaires du secrétariat de la Mairie.

Les documents nécessaires à l'inscription sont : le livret de famille, le carnet de santé pour les vaccins et un justificatif de domicile.

Le directeur de l'école publique René Cassin, Emmanuel Baptiste, sera ravi d'accueillir les futurs maternelles du village en leur faisant visiter les lieux.

Hommage à Maurice Vabre et Paul Gilles, anciens combattants, partis en ce début d'année 2021.

Maurice VABRE est né le 2 juin 1935.

Pendant son service militaire, il part en Algérie. A son retour, il apprend le métier de maçon et fonde son entreprise en 1965, et exerce pendant 30 ans.

Il s'est marié en 1965 avec Christiane Bertrand et ils ont eu 4 filles.

Il a été pompier volontaire pendant 20 ans aux Ollières.

Jusqu'à ces dernières années où sa santé ne le lui permettait plus, il ne manquait aucun rassemblement des anciens combattants (159e RI).

C'était un passionné de nature, il semait des graines sur les sentiers qu'il empruntait, aimait la pêche.

Il nous a quittés le 27 février 2021, entouré des siens comme il le souhaitait.



Paul GILLES est parti en cette fin du mois de février 2021.

Il a été depuis les années 60 une figure emblématique et souriante du village des Ollières, toujours prêt à rendre service, à dire quelques mots aux personnes qu'il rencontrait, et a beaucoup donné pour les autres.

Il a été le Président actif de l'association des anciens combattants pendant plusieurs années, conseiller municipal pendant deux mandats, commerçant du Bar des Amis où il était très apprécié des jeunes du village, membre de la coopérative agricole Ardéchoise des Ollières et enfin agriculteur, producteur de pêches, faisant vivre ses terres de la Vallée de l'Eyrieux qu'il aimait tant. Il nous laisse à tous de bons souvenirs, d'entente cordiale, lors de ces rencontres amicales et sociales. Nous n'oublierons pas ses petits brins d'humour, sa gentillesse et son dévouement pour ce territoire.



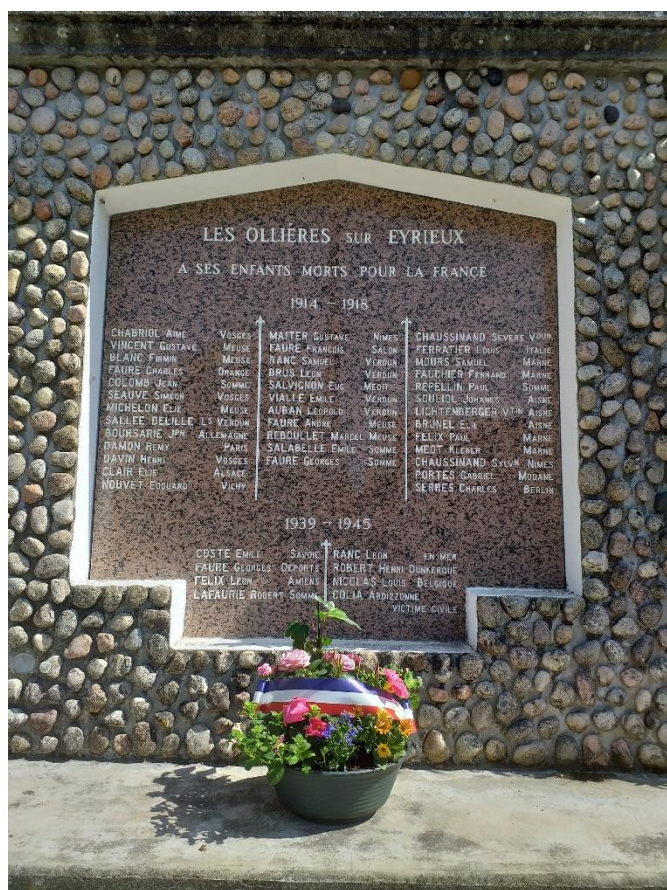
Une association qui ne doit pas disparaître !

Par son histoire, notre village a toujours eu une association des Anciens Combattants. Cependant, avec le décès de nombreux membres, il ne restait à ce jour que Jean Roissac pour porter le travail d'une équipe. «L'association est saine, le bilan est positif mais je donne ma démission cette année car je ne trouve plus de personne pour m'aider ».

Alors s'il est un devoir de mémoire pour les habitants des Ollières sur Eyrieux, c'est d'aider nos anciens combattants. Pour cela, il faudrait 4 à 5 personnes pour un nouveau bureau (président, trésorier, secrétaire et suppléants).

C'est pourquoi si vous êtes motivés, hommes ou femmes, anciens combattants ou pas, sympathisants, vous pouvez vous rapprocher de la Fédération des Anciens Combattants et Jean se fera un devoir et une joie de vous aider dans cette démarche, « pour pouvoir garder l'association dans la commune ».

Cérémonie du 8 mai



Le soleil était présent ce 8 mai au monument aux morts de notre village, réconfortant les 6 élus présents (rassemblement limité en raison du protocole sanitaire) et atténuant le manque dû à la disparition de deux de nos anciens combattants dernièrement.

C'est avec émotion que le Maire Hélène Baptiste a dédié cette commémoration à Paul Gilles et à Maurice Vabre, dont les épouses étaient présentes afin d'honorer leur dévouement passé, de perpétuer le devoir du souvenir aujourd'hui et pour diffuser un message d'espoir et de paix pour demain.

Après la lecture, par François Lemaître, des victimes olliéroises durant les deux guerres mondiales, une minute de silence fut respectée et permit à chacun de se recueillir. Le discours prononcé par Madame le Maire rappela à tous, combien il était important de se souvenir que la Nation Française fut unie et résistante, espérant un meilleur lendemain et que ces valeurs de liberté étaient la clé de la Victoire contre le Nazisme et les horreurs de la guerre. "Un monde sans espoir est irrespirable" Malraux.

Une diffusion en direct sur la page Facebook de la mairie des Ollières, avait permis aux habitants de suivre l'événement, et nous espérons tous pouvoir nous retrouver en novembre prochain en ce lieu du souvenir.